

Passeport & Carte d'identité

MINEUR (Enfant)

LA PRÉ-DEMANDE imprimée par vos soins – Site Internet : ants.gouv.fr

Ou LE FORMULAIRE CERFA rédigé au stylo noir en majuscule

☞ Le nom de la mère correspond à son nom jeune fille.

1 PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE « Zéro défaut » (pas de rayure, ni de pliure, ne rien inscrire au dos, ne pasagrafer et ne pas mettre de trombone- votre photo sera découpée par nos soins)

CARTE D'IDENTITÉ de l'enfant de la mère du père

PASSEPORT + photocopie de la page où il y a la photo

ACTE DE NAISSANCE

Nouveau ! Si la commune de naissance a dématérialisé ses actes d'état civil, il est inutile d'en faire la demande.
Pour le savoir : ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation.

JUSTIFICATIF DE DOMICILE – 3 MOIS

(Facture de téléphone, EDF, eaux, Taxe d'habitation, attestation d'assurance du logement, impôts/revenu)

☞ Si les parents ne peuvent pas présenter un justificatif à leur nom : Voir demande majeur

Résidence alternée :

Chaque parent doit fournir une copie de sa carte d'identité + un justificatif de son domicile

Si vous n'avez pas de jugement précisant la garde alternée : vous devez établir une attestation sur l'honneur conjointe ou individuelle précisant les 2 adresses.

Pour les parents séparés ou divorcés :

Jugement de divorce / séparation OU attestation sur l'honneur établie par le parent non présent le jour du dépôt du dossier autorisant l'autre parent à déposer une demande de carte d'identité ou de passeport pour son enfant.

DÉCLARATION DE PERTE (mairie)

DÉCLARATION DE VOL (gendarmerie)

TIMBRES FISCAUX :

25 € PERTE OU VOL uniquement CNI

17 € PASSEPORT ENFANT – 15 ANS

42 € PASSEPORT ENFANT + 15 ANS

Preuve de voyage : Réservation – Billet d'avion/train – Location à l'étranger

MAIRIE FAVERGES-SEYTHENEX 04 50 32 57 57	Votre RDV :	DATE	HEURE
--	--------------------	------	-------